Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260216-011_2026-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 011/2026

Nombre
de Conseillers en exercice 27
de Présents 19
de Votants 25
Pouvoirs : 6

Nota : La Maire certifie que la liste des délibérations a été publiée électroniquement dans un délai d'une semaine suivant la séance et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 10 février 2026.

La Maire,

Isabelle OZOUX

L'an deux mil vingt-six, le seize février, le Conseil Municipal de la Commune de BRETEIL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de M. Yoan AUBERT, adjoint au Maire.

Etaient présents : Yoan AUBERT, Chantal MANCHON, Véronique VAN TILBEURGH, Patrick LANGLAIS, Soizic MOUAZAN, Patrick JEHANNIN, Yves DELACROIX, Marie GUEGUEN, Béatrice BRUNET, Bensououd ABOUDOU, Alexis LE PICARD, Alice PRAT, Stéphane PAVIOT, Nadège COULON-TRARI, Bénédicte GICQUEL, Annie CHEVALIER, Paul MEURICE, Jean-Louis LOZAC'HMEUR, Willy REMANDA.

Excusés : Delphine POTTIER, Claire BEGUIN, Alain THEBAULT, Marie-Pierre NOËL, Mélanie LE COUVIOUR, Morgane BESNARD.

Absent : Isabelle OZOUX (Maire – Absente au moment du vote), Hervé JAFFREDO.

Pouvoirs : Delphine POTTIER à Alice PRAT, Claire BEGUIN à Chantal MANCHON, Alain THEBAULT à Patrick LANGLAIS, Marie-Pierre NOËL à Patrick JEHANNIN, Mélanie Le COUVIOUR à Nadège COULON-TRARI, Morgane BESNARD à Marie GUEGUEN.

Secrétaire de séance : Stéphane PAVIOT a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vote du Compte Financier Unique 2025 – Budget Chesnot.

Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU (Compte Financier Unique) au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026.
Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2025 budget annexe Chesnot de la commune de Breteil;

Vu le CFU 2025 du budget annexe Chesnot de la commune de Breteil ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260216-011_2026-DE

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui précise que *« dans les séances où le compte administratif du Maire est débattu, le Conseil Municipal élit son président. Dans ce cas, le Maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote »* ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au Maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, Madame la Maire a quitté la séance et que le Conseil Municipal, a désigné Monsieur AUBERT, premier adjoint au Maire, pour assurer la présidence de la séance ;

I. Les prévisions budgétaires

Le CFU qui vous est présenté aujourd'hui retrace l'exécution du budget 2025 dont les crédits ont été votés :

- au budget primitif le 14 avril 2025,

Le tableau présenté ci-dessous retrace la totalité des crédits votés, lors de l'exercice 2025 (BP + reports + DM + reprise résultats 2024).

Section	dépenses/ recettes	BP	Reprise résultats 2024	Dont reports (RAR 2024)	DM	Total crédits 2025
Fonctionnement	Dépenses	1 639 391,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 639 391,00 €
Fonctionnement	Recettes	814 083,95 €	825 307,05 €	0,00 €	0,00 €	1 639 391,00 €
Investissement	Dépenses	814 083,64 €	690 499,96 €	0,00 €	0,00 €	1 504 583,60 €
Investissement	Recettes	1 504 583,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 504 583,60 €

II. L'exécution de la section d'investissement

Les recettes et dépenses de la section d'investissement sont décrites à travers les tableaux ci-dessous qui reprennent les prévisions et exécutions.

VUE GLOBALE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

BUDGET	TYPES DEPENSES/ RECETTES	BUDGETE	REALISE	RAR 2025 A 2026	TAUX REALISATION	TAUX REALISATION AVEC RAR
CHESNOT						
	DEPENSES	1 504 583,60 €	1 395 978,05 €	0,00 €	92,78	92,78
	RECETTES	1 504 583,60 €	690 499,96 €	0,00 €	45,89	45,89

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260216-011_2026-DE

VUE DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

RECETTES	CHAPITRE	BUDGETE	REALISE	RAR 2025 A 2026	TAUX REALISATION	TAUX REALISATION AVEC
Reprise résultat 2024	001	0,00 €	0,00 €		-	-
Dotations, fonds divers et réserves	10	0,00 €	0,00 €		-	-
Subventions d'investissement	13	0,00 €	0,00 €		-	-
Emprunts et dettes assimilées	16	0,00 €	0,00 €		-	-
autres immo financières	27	0,00 €	0,00 €		-	-
Produit des cessions	024	0,00 €	0,00 €		-	-
Virement de la section de fonctionn.	021	814 083,64 €	0,00 €		0,00	-
Opérations ordre-intégration	041	0,00 €	0,00 €		-	-
Amortissement des immobilisations + Produits des cessions	040	0,00 €	0,00 €		-	-
Opérations ordre suite cession	040	0,00 €	0,00 €		-	-
Comptes de stocks.....	040	690 499,96 €	690 499,96 €		100,00	-
Immo corporelles / incorporelle...../	20	0,00 €	0,00 €		-	-
TOTAL RECETTES		1 504 583,60 €	690 499,96 €	0,00 €	45,89	45,89

VUE DES DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

DEPENSES	CHAPITRES	BUDGETE	REALISE	RAR 2025 A 2026	TAUX REALISATION	TAUX REALISATION AVEC RAR
Reprise résultat 2024	001	690 499,96 €	690 499,96 €		100,00	100,00
Dotations, fonds divers et réserves	10				-	-
Emprunts et dettes assimilées	16				-	-
Immobilisations incorporelles	20				-	-
Subvention équipements	204				-	-
Immobilisations corporelles	21				-	-
Immobilisations en cours	23				-	-
Autres immobilisations financières	27				-	-
Comptes de stocks des en-cours	040	814 083,64 €	705 478,09 €		86,66	86,66
Opérations ordre amort sub	040				-	-
Opération reprise d'amortissement	040					
Opérations ordre suite cession	040				-	-
Opérations ordre-intégrations	041				-	-
TOTAL DEPENSES		1 504 583,60 €	1 395 978,05 €	0,00 €	92,78	92,78

III. L'exécution de la section de fonctionnement

Les recettes et dépenses de la section de fonctionnement sont décrites à travers les tableaux ci-dessous.

VUE GLOBALE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

BUDGET	TYPES DEPENSES/RECETTES	BUDGETE	REALISE	TAUX REALISATION
CHESNOT				
	DEPENSES	1 639 391,00 €	719 099,77 €	43,86
	RECETTES	1 639 391,00 €	1 530 785,23 €	93,38

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260216-011_2026-DE

VUE DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

RECETTES	CHAPITRES	BUDGETE	REALISE	TAUX REALISATION
Reprise résultat 2024	002	825 307,05 €	825 307,05 €	100
Atténuation de charges	013	0,00 €	0,00 €	-
Produits des services et du domaine	70	0,00 €	0,00 €	-
Impôts et taxes	73	0,00 €	0,00 €	-
Dotations, subventions, participations	74	0,00 €	0,00 €	-
Autres produits de gestion courante	75	0,31 €	0,09 €	29,03
Produits financiers	76	0,00 €	0,00 €	-
Produits exceptionnels	77	0,00 €	0,00 €	-
Reprise sur provision	78	0,00 €	0,00 €	-
Variation des stocks+ amortissement	042 / 043	814 083,64 €	705 478,09 €	86,66
TOTAL RECETTES		1 639 391,00 €	1 530 785,23 €	93,38

VUE DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

DEPENSES	CHAPITRES	BUDGETE	REALISE	TAUX
Charges à caractère général	011	134 797,40 €	28 599,81 €	21,22
Charges de personnel	012	0,00 €	0,00 €	-
Atténuation de produits	014	0,00 €	0,00 €	-
Autres charges de gestion courante	65	10,00 €	0,00 €	0,00
Charges financières	66	0,00 €	0,00 €	
Charges exceptionnelles	67	0,00 €	0,00 €	-
Provisions	68	0,00 €	0,00 €	-
Virement à la section d'investissement	023	814 083,64 €	0,00 €	0,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	042	0,00 €	0,00 €	-
Opérations d'ordre a l'intérieur section	043	0,00 €	0,00 €	-
Variation des stocks	042	690 499,96 €	690 499,96 €	100,00
TOTAL DEPENSES		1 639 391,00 €	719 099,77 €	43,86

IV. Détermination du résultat brut de clôture et du résultat net 2025

Le résultat brut correspond au solde des exécutions 2025 en ajoutant le déficit ou l'excédent du résultat 2024.

Après intégration des recettes émises et des dépenses mandatées, le résultat brut global de clôture au 31 décembre 2025 s'élève à **106 207,37€**.

Le résultat net correspond au résultat brut ajouté des restes à réaliser.

La prise en compte du solde des restes à réaliser (qui est de 0€ sur ce budget) permet de calculer le résultat net cumulé, soit **106 207,37** dont l'affectation fera l'objet d'une délibération particulière.

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260216-011_2026-DE

MOUVEMENTS REELS ET MOUVEMENTS D'ORDRE	BUDGET CHESNOT
RESULTAT BRUT	
SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	705 478,09
RECETTES	690 499,96
RESULTAT ANTERIEUR (001)	-690 499,96
RESULTAT D'INVESTISSEMENT (a)	**-705 478,09**
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	719 099,77
RECETTES	705 478,18
RESULTAT ANTERIEUR (002)	825 307,05
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (b)	**811 685,46**
RESULTAT BRUT GLOBAL (c=a+b)	**106 207,37**
RESTES A REALISER	
DEPENSES (d)	0,00
RECETTES (e)	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT (f=d-e) ou EXCEDENT DE FINANCEMENT (f=e-d)	**0,00**
RESULTAT NET	
SECTION D'INVESTISSEMENT (g=a-f)	-705 478,09
SECTION DE FONCTIONNEMENT (h=b)	811 685,46
TOTAL (i=g+h)	**106 207,37**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

- approuve le CFU 2025 du budget annexe Chesnot de la commune de Breteil,
- donne pouvoir à Madame la maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Le 1er adjoint au Maire,
Yoan AUBERT

MAIRIE DE BRETEIL
ILLE-ET-VILAINE

Le secrétaire de séance,
Stéphane PAVIOT